

## AUTORISATION POUR DROIT A L'IMAGE CESSION DE DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e) :

Monsieur

Nom :

Tél. :

majeur et en capacité de signer ce formulaire en mon nom.

Madame

Prénom :

Mail :

mineur :

Nom du représentant :

Prénom du représentant :

### AUTORISATION POUR DROIT A L'IMAGE

Autorise l'IUT de Perpignan, ses représentants et toute personne agissant avec l'agrément de l'établissement à utiliser ma/sa photographie ayant servi lors de l'inscription administrative, dans le cadre de la pédagogie ou de la gestion de l'établissement.

N'autorise pas l'IUT de Perpignan, ses représentants et toute personne agissant avec l'agrément de l'établissement à utiliser ma/sa photographie ayant servi lors de l'inscription administrative.

### CESSION DE DROIT A L'IMAGE

Autorise l'IUT de Perpignan, ses représentants et toute personne agissant avec l'agrément de l'établissement,

N'autorise pas l'IUT de Perpignan, ses représentants et toute personne agissant avec l'agrément de l'établissement,

à me/le filmer ou me/le photographier (textes, sons, images) en vue d'une reproduction sur tout type de publication dans le but d'une conservation, diffusion et/ou représentation par télédiffusion en direct ou en différé sur tout ou partie des différents supports de communication externe ou interne, actuellement disponibles ou à venir et dont la liste figure ci-dessous:

- supports papiers, informatiques, pédagogiques et numériques ;
- présence lors d'évènements ;
- publicité ayant pour objet la promotion de l'IUT de Perpignan et associés.

**Ces supports auront une diffusion non commerciale auprès de nos publics cibles (partenaires, étudiants, enseignants, ...).**

Cette autorisation est valable pour une durée de 10 ans et est accordée à titre gratuit et à des fins exclusivement d'information, de formation, d'enseignement et de recherche. Cette exploitation ne devra pas porter atteinte à la vie privée ou à la réputation ou à toute autre utilisation préjudiciable.

Fait à

le

Signature (de l'étudiant majeur ou du représentant légal)